



HAL
open science

Compte rendu de H. Melaerts (éd.), Le culte du souverain dans l'Égypte ptolémaïque au IIIe siècle avant notre ère, StudHell 34, Bruxelles, 1998

Christophe Thiers

► **To cite this version:**

Christophe Thiers. Compte rendu de H. Melaerts (éd.), Le culte du souverain dans l'Égypte ptolémaïque au IIIe siècle avant notre ère, StudHell 34, Bruxelles, 1998. 2000, pp.89-92. halshs-03740713

HAL Id: halshs-03740713

<https://shs.hal.science/halshs-03740713v1>

Submitted on 29 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

hague 1961, réimpr. Princeton 1993). De plus, l'ensemble des manuscrits d'Horapollon date des XIVe-XVe s. (le ms. de Copenhague signalé à l'instant est de la seconde moitié du XVe s.). — Je ne comprends pas de la même façon *Hieroglyphika*, I 53 (sur l'oie): τοῦτο γὰρ τὸ ζῷον φιλοτεκνότερον ὑπάρχει ne signifie pas «Denn dieses Tier liebt seine Kinder über alles» mais «car cet animal est celui qui aime le plus ses enfants (sc. de tous les autres animaux)». Quant à la suite, κὰν γὰρ διώκονται ποτε εἰς τὸ συλληφθῆναι σὺν τοῖς τέκνοις, l'auteur traduit «Wenn nämlich jemand danach trachtet, von den Kleinen eines wegzunehmen» là où je comprends «même si on vient à lui courir après pour l'attraper avec ses petits». — P. 16: le *Précis du système hiéroglyphique* de Jean-François Champollion date de 1824 et a connu une seconde édition en 1827.

Pour conclure, cette plaquette, tout en constituant une bonne introduction au traité d'Horapollon, destinée aux différents publics susceptibles de s'y intéresser, nous rend tous impatientes de pouvoir lire l'édition que l'auteur prépare.

CNRS-Université Marc Bloch
(Strasbourg) avril 1999

Jean-Luc FOURNET

* *
*

MELAERTS, Henri (éd.) — Le culte du souverain dans l'Égypte Ptolémaïque au IIIe siècle avant notre ère. Actes du colloque international, Bruxelles 10 mai 1995. (*Studia Hellenistica*, 34). Editions Peeters, Leuven, 1998. (24 cm, IX, 108). ISBN 90-429-0002-4 (Peeters Leuven); ISBN 2-87723-369-3 (Peeters Francfort) BEF 1200.

Dans cet ouvrage, H. Melaerts réunit cinq contributions présentées lors d'un colloque tenu à la Vrije Universiteit de Bruxelles en 1995 sur le thème du culte des Lagides au IIIe siècle. Il est à noter dès l'abord que toutes les contributions concernent le règne de Ptolémée Philadelphe, tant l'institution des cultes des dieux Adelphe (272/271) et de la déesse Philadelphe (270) a été prépondérante dans le développement du culte dynastique lagide.

H. Cadell («À quelle date Arsinoé II Philadelphe est-elle décédée?», p. 1-3) rejette définitivement la date de la mort d'Arsinoé II proposée par E. Grzybek (*Du calendrier macédonien au calendrier ptolémaïque. Problèmes de chronologie hellénistique*, SBAW 20, Bâle, 1990, p. 103-112): 1er ou 2 juillet 268 (1er Lôiös). Cette date, déjà remise en question par L. Criscuolo (*Aegyptus* 71, 1991, p. 286-288) et M. Minas (dans *Aspekte spätägyptischer Kultur. Festschrift Winter, AegTrev* 7, 1994, p. 207-209)¹⁾ est écartée en particulier à la lumière du *P. Sorb.* inv. 2440. Ce document, daté du mois d'Audnaios de l'an 18 (268/267), mentionne une canéphore jusqu'à présent inconnue (Bérénice fille d'Andromachos), faisant ainsi remonter d'un an l'instauration de ce sacerdoce, au début de l'année de règne macédonienne (fin du mois de Dystros). La date proposée par E. Grzybek n'est donc pas acceptable et il faut alors considérer que c'est bien postérieurement à la mort d'Arsinoé II en juillet 270 (stèle de Mendès, l. 11 = *Urk.* II, 40, 8-10) que le culte de la déesse Philadelphe a été institué.

Pour développer ce nouveau culte, Philadelphe lui attribue un revenu, l'*apomoira* («part»). W. Clarysse et K. Vandorpe («The Ptolemaic Apomoira», p. 5-42) examinent en détail la

nature de cette taxe à travers l'ensemble de la documentation, grecque, démotique et hiéroglyphique. L'analyse permet de mettre clairement en évidence deux types d'*apomoira*; l'une, transférée pour le culte d'Arsinoé II en 263, représente un sixième de la production des vignobles (payée en nature) et un sixième de la production des jardins (payée en argent), à l'exception des terres appartenant aux temples; l'autre, perçue sur les terres des temples par des fermiers d'État est reversée pour les cultes indigènes et non pour celui d'Arsinoé II. Par quelques mesures ponctuelles et localisées, le pouvoir alexandrin réduit la taxe de un sixième à un dixième, par exemple pour les vignobles en 259 (*Revenue Laws*, col. 24) ou pour les jardins de certains clérouques vers le milieu du IIe siècle. Cette étude minutieuse de la documentation s'achève par la publication d'un ostracon bilingue coptite, daté du 4 avril 119, et dans lequel le terme *apomoira* est rendu en démotique par p3 10.

La divinisation posthume d'Arsinoé II donne lieu à la création d'une prêtresse éponyme à Alexandrie, la canéphore, étudiée par M. Minas («Die *κρηφόρος*. Aspekte des ptolemäischen Dynastiekults», p. 43-60). Ce titre spécifique place la reine défunte en étroite relation avec des divinités grecques, en particulier Déméter, à la fois dans les sources papyrologiques et dans l'iconographie (camées et monnaies). Le cintre de la stèle de Mendès (Caire CG 22181) est analysé en détail. Arsinoé II est représentée avec sa couronne caractéristique²⁾ à la suite des divinités locales sur le côté droit. À gauche, Philadelphe présente son offrande, suivi d'une figure féminine et d'une figure masculine considérée comme le prince héritier (mais désignée par les cartouches royaux de Philadelphe). La figure féminine derrière le roi fait l'objet de l'analyse de l'A. Elle tient dans ses mains une croix ansée et un épi de blé (et non un chasse-mouches) comme l'identifie de façon probante l'A. Cette figure féminine est coiffée de la couronne d'Arsinoé II, identique à celle que porte la reine sur la partie droite du cintre, à un détail près: elle est munie des cornes de béliers à la base de la couronne rouge (détail signalé par l'A.)³⁾ Le texte hiéroglyphique qui surmonte la figure et qui doit nous donner son identité est ainsi traduit: «Apporter un épi (?) à la déesse, celle qui aime son frère, aimée du bélier, souveraine du Double-Pays, Arsinoé»; l'A. considère qu'il s'agit de la représentation d'une prêtresse d'Arsinoé II, une canéphore. Cette traduction soulève deux remarques. La première concerne l'emplacement même du texte, qui doit désigner la figure et non son action; même si l'on rendait le texte par «Celle qui apporte un épi à la déesse (...), pourquoï la particularité de la canéphore («celle qui porte la corbeille d'or» des textes hiéroglyphiques et démotiques) n'aurait-elle pas été mise ici en exergue? L'A. considère que l'épi de blé suffisait à mettre ce personnage en rapport avec la prêtresse mais cette assertion reste peu satisfaisante. La seconde remarque concerne le sens à donner au début du passage. L'A. adopte la lecture *sšm hms* (?). La présence du *t* et du signe de l'œuf pour déterminer le terme *hms* (ou *bd.t*) est difficilement acceptable. On peut toutefois y voir le déterminatif de toute la séquence mais cela nous ramène à la première difficulté signalée précédemment. Une autre possibilité serait d'envisager un seul vocable et lire *sšm.t* «statue». La ligne 25 (*Urk.*

²⁾ En dernier lieu, P. Dils dans *OLA* 85, 1998, p. 1299-1330.

³⁾ L'examen de l'original assure la présence de la couronne d'Arsinoé II sur la figure de gauche mais permet difficilement de dire si cette même couronne du côté droit était également pourvue des cornes de bélier; une partie du visage et de la partie antérieure de la couronne sont en effet en lacune.

¹⁾ Voir également G. Hölbl, *Tyche* 7, 1992, p. 120-121.

II, 50, 4) de l'inscription précise l'iconographie de la statue (*šsp-nh*) de la reine dans le temple de Mendès: «Un épi⁴ dans ses mains pour protéger (*hw*) le(s) animau(x) sacré(s) (*j'wt ntry*), avec leurs croix ansées à leur cou». Ne faudrait-il pas alors considérer que le vocable *šsm.t* du cintre a été déterminé par l'élément caractéristique de la statue, c'est-à-dire l'épi de blé,⁵ suivi du *t* et du signe de l'œuf. La particularité iconographique du cintre est à mon sens davantage à mettre en relation avec ce passage qu'avec la représentation d'une canéphore d'Arsinoé II figurée au sein de la famille royale.⁶ Bien que l'épouse royale fût décédée depuis déjà six années, les prêtres ont joué sur l'illusion d'une famille royale représentée au complet dans le cintre. Pour différencier cette reine de celle représentée en tant que *synnaos thea*, n'était-il pas bienvenu de la doter des caractéristiques mendésiennes de la future statue érigée dans le temple de Banebdeh et de la désigner comme telle? La présence des cornes de béliers sur la couronne de cette figure — apparemment absentes sur la représentation d'Arsinoé II défunte à droite — pourrait s'expliquer (dans ce cas précis) par le lien avec le bélier de Mendès.⁷ Il y a, j'en conviens, une différence dans les désignations de la statue d'Arsinoé II; toutefois, les sens sont proches, que l'on considère une réplique-*šsp-nh* (*ALex* 78.4189) ou une forme, une manifestation-*šsm.t* de la divinité (*ALex* 78.3834).⁸ Le sens accordé à la l. 25 n'est pas sans conséquence sur l'instauration du nouveau culte: l'installation de la statue d'Arsinoé II à côté de celle du bélier n'a d'autre but que d'assurer la protection du dieu, élément éminemment favorable à l'introduction et au développement du culte de la Philadelphie dans les temples indigènes de la *chôra*. L'A. aborde ensuite la date de l'apparition de la canéphore d'Arsinoé II, antérieure de deux ans (dans la documentation démotique) à la prêtrise éponyme d'Alexandre le Grand et des dieux Adelphe, soulignant davantage l'importance du culte de la sœur-épouse. Pour conclure, l'A. considère le développement de la prêtrise d'Arsinoé II sous les règnes suivants.

Sous la forme d'une hypothèse de travail, L. Criscuolo («Il dieceta Apollonios e Arsinoe», p. 61-72) tente d'identifier l'origine du célèbre diecète Apollonios. Il serait le père d'Aetos, prêtre éponyme d'Alexandre le Grand en 253/252. Cette hypothèse permet de faire le lien avec *SEG* XXXIX, 1426 (stèle Musée de Mersin 79.215), lettre de Thréase adressée à la ville d'Arsinoé sur la côte cilicienne. Thréase précise (l. 19-20) que son père Aetos originaire de la ville d'Aspendos en Pamphylie, *et fils d'Apollonios*, a fondé la ville d'Arsinoé. Aspendos serait alors également la ville d'origine d'Apollonios. La chronologie ne s'opposant pas à

ce schéma, cette origine pamphylienne est alors mise à l'épreuve de la documentation (*P. Cair. Zen.* I 59034: lettre d'un certain Zoilos, originaire de la ville d'Aspendos, à propos de la construction d'un temple à Sarapis; A. Bernand, *Portes du désert*, n° 47.⁹) dédicace copte (?) d'Apollonios à Apollon d'Hylé, Artémis qui apporte la lumière, Artémis de la bonne route, Létô aux beaux enfants, Héraklès à la belle victoire) qui s'éclaire quelque peu à la lumière de cette nouvelle proposition. L'A. prend soin d'insister sur la nature même de sa proposition qu'aucun élément décisif ne vient confirmer mais qu'un faisceau d'indices permet de considérer avec intérêt, dans l'attente d'une documentation nouvelle. En dernière hypothèse, le nom d'un canal alexandrin appelé Aspendia par le Pseudo-Callisthène (I, 31, 4), serait, encore une fois, une allusion à Apollonios.

Le dernier article est l'œuvre de J. Quaegebeur («Documents égyptiens anciens et nouveaux relatifs à Arsinoé Philadelphie», p. 73-108). L'A. retrace l'heuristique de la documentation égyptienne concernant l'épouse de Ptolémé Philadelphie, ce tableau montrant combien l'apport même du savant à l'étude de «sa reine favorite» a été déterminant. Deux scènes de la porte d'Évergète à Karnak (P. Clère, *Porte d'Évergète*, n° 43 et 61) sont analysées qui soulignent l'importance de la création du couple des dieux Adelphe dans le culte des lagides divinisés. L'auteur dresse ensuite une impressionnante liste de documents relatifs à Arsinoé II; soixante-quinze sont attribués à la reine, onze sont d'attribution incertaine et trois, attribués à tort, sont à rejeter. Concernant le document n° 41 (Louvre C.123), il faut désormais abandonner l'interprétation d'un fragment de naos; il s'agit d'une stèle à laquelle on peut adjoindre un fragment conservé au Musée de Naples (inv. 1034) ainsi qu'une copie exécutée au XVII^e siècle en Italie (*Codex Ursinianus*, fol. 6 r°), comme je l'ai montré dans une contribution à paraître dans *Orientalia Monspeliensia* XI (également *BIFAO* 1999, p. 423-445). En outre, précisons que la date de rédaction de cette stèle (an 22, 3e mois d'*akhet*) est désormais assurée. On peut enfin ajouter à cette liste un relief fragmentaire publié par S. Albersmeier et M. Minas dans le volume dédié à la mémoire de J. Quaegebeur (*OLA* 84, 1998, p. 3-29).

Pour conclure, il faut encore souligner tout l'intérêt de cet ouvrage qui s'inscrit dans le courant incontournable de la *Mischforschung* et dont les contributions éclairent des points-clés du règne de Ptolémée Philadelphie et de son épouse Arsinoé II, règne qui établit durablement les fondements du culte des souverains lagides.

Christophe THIERS

IFAO
Le Caire, février 1999

* *
*

GRONEWALD, M., Klaus MARESCHE und Cornelia RÖMER — Kölner Papyri (P. Köln), Band 8. (RWakW Papyrologica Coloniensia, Vol. VII/8). Westdeutscher Verlag, Wiesbaden, 1997. (24 cm, X, 220, XXVI Tafeln). ISBN 3-531-09942-6; ISSN 0944-8837. DM 78,—

This new volume of papyri from the Cologne collection is a fine example of everything Greek papyrology has to offer. Its contents range from (known) literary texts, through

⁴ Le signe de l'épi de la ligne 25 n'est pas tout à fait identique à celui figuré dans le cintre mais je crois qu'il faut considérer qu'ils représentent un seul et même hiéroglyphe.

⁵ Ce procédé est bien connu; voir l'étude de É. van Essche, *RdE* 48, 1997, p. 201-217, en particulier p. 212-214 pour les déterminatifs des vocables désignant les statues.

⁶ K. Sethe (*Urk.* II, 29, 17 et 50, n. a) et G. Roeder (*Die ägyptische Götterwelt*, Zurich, 1959, p. 173 et 187) avaient déjà souligné le lien entre la figure du cintre et la l. 25 de l'inscription. De même, la présence de la croix ansée représentée dans le cintre et mentionnée à la l. 25 n'est certainement pas fortuite et va dans le sens de cette interprétation.

⁷ Même si les cornes du bélier de Mendès, comme celui d'Amon, sont recourbées et non pas plates; mais comme support de la couronne, ces dernières sont évidemment plus adaptées; voir P. Dils, *o. c.*, p. 1309.

⁸ Cette différence d'appellation est peut-être significative pour notre propos; dans le temple (l. 25), la statue est la *réplique* de la reine défunte, dans le cintre, l'emploi de *šsm.t* différencie clairement cette figure qui n'est que la *manifestation* mendésienne d'Arsinoé II représentée à droite.

⁹ Voir J. Bingen, *CdE* 59, 1984, p. 365.